



EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

BP MONTEUR EN INSTALLATIONS DU GENIE CLIMATIQUE ET SANITAIRE

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ REQUIS :

* Etre titulaire du CAP Monteur.se en Installations Sanitaires ou du CAP Monteur.se en Installations Thermiques.

MODULATION DU PARCOURS DE FORMATION :

* Selon la qualification du candidat ;
* Selon les besoins spécifiques du candidat (handicap).

OBJECTIFS :

Le Brevet Professionnel se prépare en 2 ans après un CAP et permet d'acquérir un niveau de qualification plus élevé (niveau Bac).

A l'issue de sa formation, le titulaire du BP Monteur en Installations du Génie Climatique et Sanitaire est capable de :

- Réaliser les réglages, les tests nécessaires et la mise en service d'une l'installation,
- Réaliser le diagnostic, la maintenance corrective de tout ou partie d'un système climatique et sanitaire,
- Organiser son intervention,
- Mettre en œuvre les réseaux fluidiques aux équipements.
- Intégrer le monde professionnel par l'apprentissage ;
- Valider un diplôme de niveau 4 (BP) ;
- Envisager une poursuite d'études.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Respect du référentiel de certification défini par l'Education Nationale,
- Mise en œuvre du Contrôle en Cours de Formation à la MFR et en Entreprise.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

- * Lettre de candidature pour les apprentis de la MFR ou Entretien avec le Directeur pour les candidats extérieurs,
- * Remise du dossier d'inscription,
- * Recherche d'une entreprise pour signer un contrat d'apprentissage,
- * Délais d'accès à la formation selon la réglementation.

TARIFS :

* **Coût de la formation :** gratuité des frais de scolarité pour les apprentis. Prise en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences).

*** Possibilité d'internat ou de demi-pension Tarifs 2023 / 2024**

Participation des familles :

Demi-pension : 67 € par semaine
(871 € à l'année)

Internat : 120 € par semaine
(1 560 € à l'année)

*** Participation des OPCO :**

15 € par semaine pour les demi-pensionnaires x 13 semaines,

51 € par semaine pour les internes (24 € pour les nuités + 27 € pour les repas) x 13 semaines

* **Frais d'adhésion à l'association :** 100 €

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPEES :

- * Accompagnement individualisé des apprentis en situation de handicap,
- * Référent H+ présent dans l'établissement,
- * Tous les locaux sont accessibles aux PMR.



MÉTHODES MOBILISÉES :

- * Pédagogie de l'alternance spécifique aux MFR liée au vécu en milieu professionnel,
- * Accompagnement social, scolaire et professionnel individualisé.

DURÉE :

- * Formation rémunérée (Cf. Grille de rémunération Convention Collective du Bâtiment) en apprentissage sur 2 ans
- * 13 semaines en CFA x 2
- * 34 semaines en entreprise x 2

CONTENU DE LA FORMATION :

- * **Enseignement général** : 296 heures (français, histoire géographie, CMC, mathématiques, sciences, anglais)
- * **Enseignement professionnel** : 614 heures (technologie professionnelle et générale, travaux pratiques, alternance, dessin technique et lecture de plans)

soit 910 heures de formation

INDICATEURS 2022

- * Taux de réussite : 81.80 % (9 admis sur 11 inscrits)
- * Taux de rupture 2022 : 13.04 %
- * Taux d'insertion 2021 :
 - Emploi : 100 %
- * Taux de satisfaction :
 - Apprenants : 83,7 % / - Famille : 100 %
 - Entreprise : 71,3 %

PASSERELLES ET DEBOUCHES :

Le BP Monteur en Installations du Génie Climatique et Sanitaire atteste d'un niveau de compétences générales et professionnelles permettant au titulaire du diplôme de :

- s'insérer professionnellement comme ouvrier professionnel,
- poursuivre sa formation initiale dans une formation complémentaire ou supérieure (1ère baccalauréat professionnel ou brevet professionnel ou BTS),
- évoluer vers des niveaux de qualification supérieure, notamment dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Poursuite d'Etudes à la MFR : aucune

Autres possibilités de poursuite d'études :

Brevet Professionnel :

Installateur, dépanneur en froid et conditionnement d'air,
Monteur.se en Installations des systèmes énergétiques et climatiques,

Bac Pro : Technicien.ne en installations des systèmes énergétiques et climatiques,

Brevet de Technicien Supérieur :
Bâtiment

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Nicolas MOUSSERIN
(nicolas.mousserin@mfr.asso.fr)